Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260303-202603012AAA-DE

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT OUEN DES ALLEUX
Séance du conseil municipal du mardi 3 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de présents : 14
Nombre d'absents : 0
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni dans la salle de conseil pour ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS,

Présents	M. THOMAS Pierre, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme BOURION Juliette, M. DOUAGLIN Émile, M. GESLIN Damien, M. TURBEL Eric, Mme DELALANDE Sabrina, Mme SENECHAL Marie, M. LEULIETTE Arnaud, M. ADAM Mickaël, Mme CHATELET Marie-Laure,
Absent	
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie
Convocation	10/02/2026

2026 03 012 Extension de la cantine scolaire – École « La Clé des Champs » – Attribution des lots de travaux

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'extension de la cantine scolaire de l'école « La Clé des Champs », dont le **montant estimatif des travaux s'élève à 278 300 € HT**.

Une consultation des entreprises a été lancée selon une **procédure adaptée**, en application de l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le **17 janvier 2026** via la société Médialex dans **Ouest-France 35**, ainsi que sur la **Centrale des Marchés**.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) était téléchargeable sur la plateforme dématérialisée **www.megalisbretagne.org**.
La transmission des candidatures et des offres par voie dématérialisée sur cette plateforme était obligatoire.

La date limite de réception des offres était fixée au **mardi 17 février 2026 à 12h00**, et l'ouverture des plis a eu lieu le **même jour à 14h00**.

L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre, qui a remis son rapport à l'assemblée le **2 mars 2026 à 9h00**.

Les critères de sélection et de jugement des offres étaient les suivants :

1. **Prix des prestations : 60 %**
2. **Valeur technique : 30 %**
3. **Délai d'exécution et date de démarrage : 10 %**

Le marché de travaux, conclu en une seule tranche, était réparti en **11 lots** :

- **Lot n°1 :** Gros œuvre
- **Lot n°2 :** Charpente
- **Lot n°3 :** Couverture ardoises

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260303-202603012AAA-DE

- **Lot n°4 :** Menuiserie extérieure
- **Lot n°5 :** Cloison – Doublage
- **Lot n°6 :** Menuiserie intérieure – Agencement
- **Lot n°7 :** Plafonds suspendus
- **Lot n°8 :** Plomberie – Sanitaires – Ventilation
- **Lot n°9 :** Électricité – Chauffage
- **Lot n°10 :** Revêtements de sols
- **Lot n°11 :** Peinture

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté à l'assemblée**, Monsieur le Maire propose d'attribuer les lots aux entreprises suivantes, sous réserve que la commune se voie attribuer une subvention au titre de la DETR 2026, sollicitée pour un montant de 128 358 €, la réponse de la Préfecture étant en attente :**

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT
Lot n°1	Gros œuvre	CFCONSTRCUCTIONS de Saint-Aubin-du-Cormier(35)	72 500,00 €
Lot n°2	Charpente (avec PSE BARDAGE CHENE)	COUPE JEROME de Fougères(35)	26 422,41 €
Lot n°3	Couverture ardoises	BILHEUDE de Vitré(35)	11 000,00 €
Lot n°4	Menuiserie extérieure	SER AL FER de l'Hermitage(35)	11 823,84 €
Lot n°5	Cloison – Doublage	BREL de Lécousse(35)	9 576,49 €
Lot n°6	Menuiserie intérieure – Agencement	A.M.R de Bain-de-Bretagne(35)	14 004,91 €
Lot n°7	Plafonds suspendus	MORAND BERREE de St-Jacques-de-la-Lande(35)	10 910,09 €
Lot n°8	Plomberie – Sanitaires – Ventilation	PERRINEL de Argentré-du-Plessis(35)	15 119,07 €
Lot n°9	Électricité – Chauffage (avec PSE PLAFOND RAYONNANT ELECTRIQUE)	KALEO de St-Germain-en-Coglès(35)	21 507,35 €
Lot n°10	Revêtements de sols	MICHEL LAIZE de Romagné(35)	12 927,92 €
Lot n°11	Peinture	THEHARD de Vitré(35)	5 675,27 €

Le montant total des travaux attribués s'élève à 211 467,35 € HT.

Le montant total des travaux attribués correspond au montant estimatif du marché et les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement, compte 231 – Immobilisations corporelles en cours (M57).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE les lots du marché de travaux pour l'extension de la cantine scolaire de l'école « La Clé des Champs » aux entreprises ci-dessus désignées, sous réserve de l'attribution par la Préfecture de la subvention DETR 2026 pour un montant de 128 358 €,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tout document afférent si la subvention est accordée,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal, en section d'investissement, au compte 231 – Immobilisations corporelles en cours (M57).**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 05/03/2026
Le Maire Pierre THOMAS

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.